

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse

**Herausgeber:** Schweizerischer Forstverein

**Band:** 140 (1989)

**Heft:** 8

  

**Artikel:** Genèse et évolution d'un programme forestier : "Paysans-ONG dans les Andes équatoriennes"

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-764255>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **Genèse et évolution d'un programme forestier: «Paysans-ONG dans les Andes équatoriennes»**

Par la *CESA*, Quito, Equateur

Oxf.: 903:(866)

Le programme forestier de la CESA (Central Ecuatoriana de Servicios Agrícolas, organisation non gouvernementale équatorienne) a commencé en 1981. Son objectif était de définir la foresterie rurale; les paysans et les techniciens ont ainsi établi un «Programme de Foresterie Paysanne Participative». Après huit ans d'expérience, partant d'un programme de conservation du sol et de lutte contre l'érosion, ce programme tente maintenant de satisfaire les besoins quotidiens des paysans en englobant l'agroforesterie. Nous croyons que le programme forestier de la CESA correspond aux besoins des paysans et de la communauté. Certaines expériences nous encouragent à aller de l'avant; d'autres exigent qu'on réfléchisse pour trouver des alternatives aux problèmes rencontrés.

Dès le début, la CESA vient en aide aux paysans marginalisés de 6 régions et de 3 sous-régions situées dans 5 provinces des Andes. Ces paysans avaient tous les mêmes problèmes: carence de bois de chauffe et besoin de lutter contre l'érosion. Le projet a motivé et encouragé les paysans «minifundistas» (petits propriétaires) possédant de 1 à 3 ha dans un sol pauvre et en pente.

Passé les 3 premières années, le programme a réussi à rendre la participation paysanne plus effective. Certaines difficultés surgissent du fait que le paysan aime obtenir un résultat immédiat.

En 1983 le projet développait des activités dans les provinces de:

- Imbadura, région Topo
- Cotopaxi, région TTP
- Tungurahua, région Pilahuin
- Chimborazo, région Centro Sierra avec 2 sous-régions, Pangor et Cebadas
- Cañar, région Honorato Vásques.

Chaque année le projet procède à la planification et à l'évaluation de son programme forestier et en vérifie les objectifs concernant la formation des responsables et des paysans. Des recherches sur les espèces locales sont entreprises afin de mieux les utiliser. Les résultats des expériences sont encourageants pour l'avenir.

Dans la première étape, l'objectif principal était la participation «quantitative» des paysans. Jamais auparavant, un engouement si important n'avait été observé. De ce fait, nous avons pu réaliser quelques activités ponctuelles et précises: semis en pépinière, mise en sachets, repiquage. Par l'action des pépiniéristes paysans, le fonctionnement des pépinières forestières intercommunales et communales est maintenu.

En fonction des caractéristiques des différentes régions, les plantations sont communales ou individuelles. Le paysan plante les essences en fonction du choix existant dans les pépinières aidés par la CESA; à défaut, il cherche la coordination entre diverses institutions pour obtenir de grandes quantités de plants afin de les planter dans les forêts communales. Les reboisements individuels sont réalisés dans les zones où il n'y a pas de terrains communaux. Ils sont exécutés presque exclusivement avec des essences exotiques: pin, cyprès, eucalyptus.

Lors de son évaluation, le programme a établi les principes constitutifs d'une deuxième étape afin de clarifier la politique forestière:

- intensifier l'expérimentation concernant les essences locales et l'agroforesterie
- consolider les acquis
- poursuivre la formation et la vulgarisation forestières
- définir le rôle des responsables et des paysans ainsi que leurs relations mutuelles.

Les années 1984, 1985 et 1986 constituent donc le point de départ de la deuxième étape concernant la foresterie paysanne et communautaire. L'institution et les paysans estiment que le programme est important. La prise de conscience de ces derniers, confirmée par l'augmentation des plantations et de la production de plants ainsi que par l'intérêt marqué pour l'utilisation des ressources forestières, est indéniable.

Il convient de définir la gestion forestière paysanne car les problèmes forestiers et la réalité paysanne sont intimement liés. Ce processus est lent et réalisable à long terme seulement. Voici les objectifs:

- appuyer le renforcement de l'organisation paysanne avec l'aide des activités forestières
- favoriser le développement d'une prise de conscience des problèmes de conservation et de protection des ressources naturelles
- occuper des surfaces tant individuelles que communautaires dans les régions marginales
- faire en sorte que les produits forestiers fournissent, à moyen terme, le bois de chauffe et de construction nécessaires aux besoins internes des communautés villageoises.

La méthode de travail se résume par «réflexion — action — réflexion» avec les paysans, dans le cadre d'une formation graduelle. La méthode prête une

attention toute particulière à la coordination interinstitutionnelle et à la coordination des équipes de vulgarisation dont les activités sont intégrées dans un processus permanent de planification.

Les bases théoriques et conceptuelles du programme forestier s'accordent avec celles de la CESA et d'Intercoopération. Elles définissent un projet de reboisement paysan et communautaire dans une phase multidisciplinaire importante pour les paysans des Andes équatoriennes.

Confirmant les attentes du programme en ce qui concerne les essences locales, 3 d'entre elles ont obtenu de bons résultats: *Polylepis incana* et *reticulata* ainsi que *Buddleia incana* (de 35 000 à 40 000 plants). Nous avons quelques informations techniques sur les essences importantes se développant en altitude; les essences exotiques n'y poussent point.

Nous devons regarder d'une manière objective et critique les réalisations de cette deuxième phase car on dispose encore de peu de résultats concernant les aspects socio-économiques et les ressources naturelles. Il faut:

- améliorer la programmation et l'évaluation permanente
- adapter et définir la méthode de formation
- organiser le suivi des activités
- élargir la recherche
- créer de nouvelles surfaces d'expérimentation pour les espèces locales.

Il faut aussi mieux définir certaines questions sylvicoles en commençant par la relation «station-essence».

Les années 1987, 1988 et 1989 constituent la deuxième phase proprement dite. Les activités s'inscrivent désormais dans le «Programme de reboisement et de conservation des ressources naturelles dans les zones d'action de la CESA». La politique du programme s'accorde toujours avec celles de l'institution et d'Intercoopération. Les résultats dans le domaine socio-économique et dans celui des ressources naturelles sont tangibles; l'agroforesterie et l'utilisation de la ressource forestière progressent.

Les objectifs que nous nous proposons d'atteindre sont d'ordre social, écologique et économique. Une relation de réciprocité caractérise le fonctionnement des équipes de la CESA; les responsables et le programme travaillent conjointement.

Le programme touche les grands secteurs suivants:

- conservation, intégration et utilisation de l'arbre
- production agricole et élevage du bétail.

La participation s'est développée de façon différenciée selon les régions, dans le cadre d'actions diverses: production de plants, parcelles d'expérimentation pour la conservation des sols, reboisement communaux. L'effort commun est visible dans de nombreux domaines, dont la sécurité dans les régions à risque. La consommation des produits (bois de chauffage et arbres de Noël) et des sous-produits forestiers (par exemple les champignons) est en hausse.



*Figures 1 et 2. Le reboisement sous l'égide de la CESA (ici dans la steppe de haute altitude) permettra d'atténuer, dans ces régions...*



Figure 3. ...le fardeau de la collecte du bois de chauffage (Photos CESA).

Concernant les essences locales, dont l'utilisation augmente considérablement, nous avons une infrastructure appropriée pour que le développement se fasse plus rapidement (plants produits dans les pépinières — expérimentations — et résultats).

Le suivi des activités se réfère maintenant à un plan opérationnel annuel qui contient les chapitres suivants:

- études
- formation et promotion
- actions forestières
- expériences et recherches
- travaux stratégiques
- évaluation de chacune des zones y compris l'unité centrale de la CESA.

Des indicateurs et des paramètres objectivement vérifiables permettent d'assurer un suivi concret du projet.

Deux ans après le début de la deuxième phase, tout le personnel du programme et de la CESA se trouve inséré dans un processus actif de développement. Il faut vérifier l'information de terrain, défailante parfois, à cause des multiples activités des responsables.

Le programme forestier s'inscrit dans un programme plus large d'agroforesterie paysanne et communautaire. Son champ d'action s'étend dans les zones marginales de la chaîne andine équatorienne et dans d'autres régions.

L'utilisation des essences locales dépend de la demande des paysans. L'expérience de Pilahuin, zone pionnière à cet égard, est décisive pour les autres régions; le programme en tiendra compte pour aborder la prochaine phase.

### **Information sur le secteur forestier en Equateur, cadre de travail de la CESA**

La surface forestière en Equateur couvre 54,6% de la surface totale, mais seulement 3,5% de la surface de la chaîne des Andes sont boisés.

On a recensé en Equateur environ 2000 espèces d'arbres différentes.

En 1983, le déboisement était estimé à 150 000 ha. La valeur réelles est probablement supérieure. Durant la même année, la surface reboisée atteignait 4500 ha, ce qui représente 3% de la surface déboisée.

Les plantations artificielles couvrent environ 100 000 ha. Les essences principales sont les suivantes:

- 73,5% d'eucalyptus (en majorité *Eucalyptus globulus*)
- 14 % de pin (en majorité *Pinus radiata*)
- 12,5% de différentes espèces tropicales.

Le Plan Forestier National considère que plus de 2 300 000 ha sont aptes à être reboisés, soit 1 279 000 ha dans la plaine côtière, 930 000 ha dans la chaîne des Andes et 124 000 ha dans les pentes andines externes. En outre, 1 331 000 ha de steppe herbeuse en haute altitudes (3500—4000 m) sont considérées comme étant potentiellement reboisables.

26% de la région andine sont fortement érodés et 15% seulement de cette région ne présente quasiment pas de trace d'érosion.

En 1980, le déficit du combustible végétal atteignait 2 000 000 de m<sup>3</sup>; vers la fin du siècle il atteindra 4 000 000 de m<sup>3</sup>.

La croissance démographique annuelle est d'environ 3%.

Les forêts naturelles atteignent l'altitudes de 4300 m. La répartition altitudinale naturelle de quelques essences locales est la suivante:

<i>Polylepis spp.</i>	3400—4200 m
<i>Gunoxys spp.</i>	3200—4400 m
<i>Oreopanax spp.</i>	3000—4000 m
<i>Buddleia incana</i>	3000—4000 m
<i>Vallea stipularis</i>	2500—3600 m

Les espèces exotiques ne se développent pas au-delà de 3400–3600 m selon l'exposition pour l'*Eucalyptus globulus*, 3700–3800 m pour le *Pinus radiata*, 3200 m pour le *Cupressus macrocarpus*.

La CESA travaille surtout entre 3000 et 4200 m d'altitude.

Traduction: *A. Mamarbachi*

## **Zusammenfassung**

### **Entstehung und Entwicklung eines Forstprogrammes: «Bauer-NGO in den Ecuador-Anden»**

Im Jahr 1981 wurde der Grundstein für das Forstprogramm CESA gelegt. Sein Ziel war, eine ländliche Waldbewirtschaftung zu entwerfen, welche für die Versorgung der Bauern geeignet ist: Brennholz; Erosionsbekämpfung. Der Programmrahmen umfasst 6 Regionen und 3 Unterregionen in verschiedenen Randzonen der Anden. Die Bauern beteiligen sich zahlreich an der Arbeit. In mehreren Entwicklungsschritten stimmen die theoretischen und praktischen Grundlagen mit denen der CESA und der Intercooperation überein. Der Förderung der einheimischen Baumarten und der Agroforstwirtschaft wird eine grosse Bedeutung beigemessen. Die Grundlage zur Überwachung des Programmes ist ein jährlicher Ausführungsplan.

Übersetzung: *H.-U. Bucher*

## **Summary**

### **Origin and Development of a Forestry Programme: «The Peasants-NGO in the Ecuadorial Andes»**

1981 saw the beginning of the CESA Forestry Programme. Its purpose was to define a rural forestry concept adapted to the needs of the farming population, namely fire wood and erosion control. The programme covers 6 regions and 3 sub-regions in various marginal zones of the Andes. The farmers are heavily involved in the programme. There are several development stages, all based on the theoretical and practical principles of CESA and Intercooperation. Promotion of local species and of agroforestry is given priority. The continuation of the programme is based on an annual operational plan, the POA.

Translation: *R. Louis*

## Resumen

### **Genesis y evolución de un programa forestal: Campesinos-ONG en los Andes ecuatorianos**

El Plan Forestal CESA empezó en 1981. Su objetivo consistía en establecer las bases de una Forestación Rural que debía ayudar a los campesinos, faltos de leña, y en lucha contra la erosión, ubicándose en 6 áreas y 3 subáreas del callejón interandino. La participación de los campesinos se multiplicó eficazmente. Existen dos etapas de desarrollo sucesivas. Las bases teóricas y prácticas concuerdan con las de CESA, de Intercooperación y tratan igualmente de agroforestería. Para el seguimiento se tiene la referencia de un plan operativo anual: POA. El área pionera para las especies nativas es Pilahuin.

Resumen: *A. Mamarbachi*